

Un numéro pour vos communications professionnelles

Vous pouvez aussi choisir un numéro distinct pour vos communications professionnelles. Cette recommandation est indépendante de vos assurances.

Trois points à prévoir

1. Choisissez le numéro à utiliser dans vos échanges courants avec les clients et les fournisseurs.
2. Indiquez à votre courtier les coordonnées où vous souhaitez être joint pour votre dossier.
3. Conservez les numéros d'urgence et de réclamation fournis par votre assureur. **WIGGWIGG** ne remplace pas ces services ni les conseils de votre courtier.

Ressource d'information **WIGGWIGG**. Cette fiche et son code QR n'activent aucune offre ni aucun crédit et ne confirment pas votre admissibilité.

WIGGWIGG vous permet de choisir un numéro de téléphone pour votre entreprise, distinct de votre numéro personnel. Vous gérez le service directement avec **WIGGWIGG**.

Avant de choisir votre numéro

- Les services téléphoniques exigent la confirmation d'une province ou d'un territoire de résidence au Canada.
- Vous pouvez utiliser **WIGGWIGG** dans un navigateur. Consultez la page des applications pour les options mobiles actuelles.
- Le transfert d'un numéro existant vers **WIGGWIGG** n'est pas encore offert.

L'accès anticipé, c'est un vrai service payant, mais un produit en chantier : des fonctions de base peuvent briser, des écrans changent sans attendre une nouvelle version, et une fonction annoncée peut être retirée le temps qu'on la refasse.

Besoin d'aide? Écrivez à soutien@wiggwigg.ca ou utilisez le soutien dans l'application.



Découvrir **WIGGWIGG** pour votre entreprise

<https://wiggwigg.ca/fr/cas-utilisation/affaires/>

Ce code ouvre la présentation de **WIGGWIGG** pour les entreprises. Il n'active pas de crédit.

Consulter les tarifs : <https://wiggwigg.ca/fr/tarifs/>

Voir les options mobiles : <https://wiggwigg.ca/fr/applications-mobiles/>